

OCTOBRE  
2022

# Flash info

[www.ville-saint-pere.fr](http://www.ville-saint-pere.fr)

facebook @saintperemarcenpoulet



Association L33 Fort | SIVU animation jeunesse

entrée adulte 4 €  
gratuit pour les moins de 13 ans

LUNDI 31 OCTOBRE  
DE 18H À 21H30



**HALLOWEEN**  
AU FORT DE SAINT PÈRE

Partenariat avec les associations L33 Fort  
Bonne des petits déjeunés  
Concours de déguisement  
Distribution de bonbons

06 77 06 93 90



## RENTRÉE SCOLAIRE



### GRUPE SCOLAIRE THÉODORE CHALMEL

7 classes, 157 élèves :

TPS/PS : Stéphanie BIHAN et Patricia LERETRAIT (27 élèves).

MS : Céline LAFORGE et Aurélie BERTRAND (19 élèves).

GS : Catherine DESSEIN la directrice et Odile MOULINET (19 élèves).

Décharge de direction : Camille LAMANDE les vendredis et certains lundis.

CP : Alexa BERTEL (20 élèves).

CE1/CE2 : Héléna GARNIER (22 élèves).

CE2/CM1 : Karelle DALIDET (25 élèves).

CM1/CM2 : Nathalie BISMAR (25 élèves).

Les inscriptions se font tout au long de l'année, sur rendez-vous **02 99 58 85 42**

Courriel : [ecole.0351612m@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0351612m@ac-rennes.fr).

### ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-THÉRÈSE - 79 élèves

Maternelles : Stéphanie PAZOS et deux ASEM : Emmanuelle BUSTO et Adline LIOT (29 élèves).

CP/CE1 : Violaine THEBAULT et Soizig SEILLERY (25 élèves).

CE2/CM : Anne-Sophie CORBY JULES et Vanessa RAME HELAINE (25 élèves).

Décharge de direction le mardi, inscription sur RDV : **02 99 58 81 27** ou mail :

[eco35.ste-therese.st-pere@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.ste-therese.st-pere@enseignement-catholique.bzh)

### VACANCES SCOLAIRES DE 2022 - 2023 :

**Toussaint** : du samedi 22 octobre au dimanche 6 novembre 2022 inclus.

**Noël** : du samedi 17 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus.

**Hiver** : du samedi 11 février au dimanche 26 février 2023 inclus.

**Printemps** (Pâques) : du samedi 15 avril au lundi 1er mai 2023 inclus.

**Été** : fin des cours vendredi 7 juillet 2023.

## MARCHÉ SOUS LA HALLE TOUS LES DIMANCHES 8H - 13H PLACE DU BOURG



### SIVU «Animation à la Vie Sociale»



Courriel : [enfancejeunesse.sivu@orange.fr](mailto:enfancejeunesse.sivu@orange.fr)

Tél : 02 23 16 05 47 - 06 77 10 31 48 - Site internet : [www.sivu35430.fr](http://www.sivu35430.fr)

**VIDE TA CHAMBRE** : le dimanche 27 novembre - salle polyvalente de Saint-Père-Marc-en-Poulet de 9h à 17h (installation à partir de 7h). Table 4€. Tu as entre 6 et 16 ans, viens vendre tes jouets, jeux vidéo, DVD, livres, BD, figurines, vêtements, chaussures et autres accessoires. Infos et réservations **06 45 74 49 10** ou **02 23 16 05 47**. Les jeunes restent sous la responsabilité de leurs parents. Buvette et petite restauration sur place.

**SÉJOUR SKI** : le séjour ski aura lieu du 16 au 25 février 2023 en Italie ou dans les Pyrénées espagnoles. Inscriptions et renseignements au bureau du SIVU : **1 place des anciens combattants à SAINT-PÈRE**. Pour aider au financement de ce séjour, des actions seront mises en place.

## PATRIMOINE



À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, une exposition de cartes postales anciennes (vers 1910), représentant l'église Saint-Pierre, a été placée autour de l'édifice. Elle s'accompagne d'un audioguide révélant les détails cachés de ce patrimoine historique. À venir découvrir.

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### AIDES FINANCIÈRES DE MISE EN CONFORMITÉ DE VOS INSTALLATIONS.



Conscient du coût de mise en conformité des installations, Saint-Malo Agglomération a signé une convention avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne permettant de subventionner certains travaux de mise aux normes. Sont éligibles à l'aide : la mise en conformité des raccordements aux réseaux d'assainissement publics ; la réhabilitation structurante de la partie privée des branchements au réseau d'assainissement public des eaux usées ; le dé-raccordement des eaux pluviales du réseau d'assainissement public en vue de réduire les surcharges hydrauliques de ce dernier et donc potentiellement les rejets de pollution dans le milieu naturel.

Le montant de la subvention attribuée par l'Agence de l'Eau est calculé par application d'un taux maximal de 50% de la dépense (travaux et études d'avant-projet sous conditions), la dépense retenue est plafonnée à 8 500 € TTC comprenant le dé-raccordement des eaux pluviales.

Après vérification de conformité de votre assainissement collectif, contactez SMA en vue de monter un dossier de subvention. Ne signez aucun devis et n'engagez aucuns travaux avant d'avoir complété votre dossier d'aide.

Contact : **02 99 21 92 01** - [eau.assainissement@stmalo-agglomeration.fr](mailto:eau.assainissement@stmalo-agglomeration.fr)

## PARCOURS DE CITOYENNETÉ

### 3 ÉTAPES OBLIGATOIRES :

1- L'enseignement de défense (en classe de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>).

2- Le recensement à 16 ans sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou à la mairie.

3- La Journée Défense et Citoyenneté sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr).

Ce parcours est obligatoire pour passer les examens (BAC, CAP, permis de conduire...) et pour les concours (fonction publique, grandes écoles...).

Toute l'information : <https://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete>.

## BIBLIOTHÈQUE

**LA VAGUE DES MOTS** - Tél. : 02 99 58 26 76 ou le 06 62 09 13 36 - Horaires d'accueil : mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h ; vendredi de 16h à 18h30 et samedi de 10h à 12h.  
**RENCONTRE - DEDICACE** : samedi 29 octobre 2022 de 10h à 12h, Daniel Robert, Péreën, vient dédicacer son nouveau livre « *tet (core) ene fai de temp...* », contes et histoires en gallo. Venez à sa rencontre, partager un joli moment littéraire !  
Facebook : [bibliothequesaintpere](https://bibliothequesaintpere.wordpress.com). Si vous désirez recevoir la Newsletter, inscrivez-vous sur le Blog : <https://bibliothequesaintpere.wordpress.com>.



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### LES RDV DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

**Flours à manger et plantes à bonbons** : vendredi 14 octobre de 20h à 22h - Mairie annexe de Paramé. Quelles sont les fleurs comestibles ? Leurs propriétés et contre-indications ? Rdv animé par Florence Gouley, créatrice de la pépinière Herbarius à Planguenoual (22) - Les Jardins du Bignon. Entrée libre.

**Fête des jardiniers** : dimanche 16 octobre - de 9h30 à 18h - Mairie annexe de Paramé. Venez parler des plantes comestibles - échanger des plantes... Rdv animé par les Jardins du Bignon. Entrée libre.

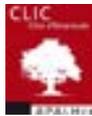
**Village de la Route du Rhum - Destination Guadeloupe** : du mardi 25 octobre au dimanche 6 novembre - Esplanade St-Vincent. Découvrez le territoire à travers des ateliers, conférences et expositions sur la transition écologique... Espace animé par le réseau d'éducation à l'environnement de l'Agglomération. Entrée libre.

## CHÈQUE SPORT & CULTURE

**CCAS DE SAINT-PÈRE - AIDE DE 30 €**. Pour en bénéficier, vous avez jusqu'au **vendredi 28 octobre 2022**. Présentez-vous en mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile. Le Chèque Sport et Culture est à déduire des cotisations annuelles auprès des associations : Capucine, Saint-Père Rugby Club, cyclo VTT-Saint-Père, Football Club des Bords de Rance (Châteauneuf d'I&V), Tennis Club (Châteauneuf d'I&V) et le Sivu activité « multisports ».

## CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE

**CAFÉ RENCONTRE ENTRE AIDANTS** : temps d'échange et ateliers mieux-être de 15h à 16h30, salle de la Vallée Verte à Saint-Mélor-des-Ondes. **Mardi 18 octobre** « Atelier d'art thérapie - Peinture sur verre ». Informations / inscriptions **02 99 16 88 76** [coordination@clic-cote-emeraude.fr](mailto:coordination@clic-cote-emeraude.fr)



## DÉCHETS

**BACS JAUNES** : vendredis 21 octobre et 4 novembre.  
**ORDURES MÉNAGÈRES** : **tous les jeudis**, ramassage tôt le matin, sortir les bacs la veille au soir. Renseignements au **0 800 801 061** (services et appels gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h).  
Courriel : [dechets@stmalo-agglomeration.fr](mailto:dechets@stmalo-agglomeration.fr)



**DÉCHÈTERIE LA HALTE** : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. **06 81 15 80 19**.

## CÉLÉBRATIONS

**MESSES DU SAMEDI À 18H** : 15 octobre le Tronchet ; 22 octobre à Saint-Guinoux ; 29 octobre à Saint-Suliac.

**MESSES DU DIMANCHE À 10H30** : 16 octobre à Saint-Père-Marc-en-Poulet ; 23 octobre à Miniac-Morvan ; 30 octobre à Châteauneuf d'I&V.

**La TOUSSAINT** : lundi 31 octobre à Saint-Père-Marc-en-Poulet ; mardi 1<sup>er</sup> novembre à Plerguer.

Contact : **02 99 58 41 02 - 06 82 64 47 73** - courriel : [ytk3@wanadoo.fr](mailto:ytk3@wanadoo.fr).  
Facebook « Paroisse Châteauneuf / Miniac ».



## MOT DU JARDINIER

En octobre « On ne coupe pas l'arbre pour avoir le fruit. »



## URBANISME, vos obligations

**LÉGISLATION EN MATIÈRE DE TRAVAUX.** Si vous avez l'intention de réaliser des travaux extérieurs (ravalement de façade, pose d'une clôture, peinture de volets, portes et encadrements de fenêtres...) avant de vous lancer, renseignez-vous sur les règles d'urbanisme à respecter (dépôt de déclaration préalable de travaux...). Contactez le service urbanisme pour connaître la législation en vigueur (hauteur de clôture, matériaux autorisés, nuancier de couleurs...). **02 99 80 10 51**. Courriel [jerome.cario@ville-saint-pere.fr](mailto:jerome.cario@ville-saint-pere.fr).

## AUTORISATIONS D'URBANISME

**GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU).** La collectivité est dotée d'un dispositif dématérialisé simplifiant les démarches de dépôt et de suivi des demandes d'urbanisme. Vous pouvez retrouver l'accès au GNAU sur le site internet de la commune : [www.ville-saint-pere.fr](http://www.ville-saint-pere.fr) (en haut à droite de la page d'accueil).

## TAXE D'AMÉNAGEMENT

**CALCULER SON MONTANT...** Pour vous aider à calculer le montant de la taxe d'aménagement relative à votre projet de construction, vous pouvez utiliser le simulateur et les données sur les taux applicables sur : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement>

## AIDE AUX DÉMARCHES



### ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS !

Accompagnement individuel gratuit en toute confidentialité pour vos démarches administratives numériques (Assurance Maladie, Service Public, Finances Publiques, Pôle Emploi, Allocations Familiales, Assurance Retraite). **Pour les Péreëns, les rencontres ont lieu le mardi après-midi, à domicile ou dans un endroit public.** Contactez votre conseillère numérique au **06 07 53 58 89**.

## ARCHITECTE-CONSEIL



Pauline SAGLIO, architecte conseil au CAU35 (Conseil en Architecture et Urbanisme d'Ille-et-Vilaine), vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de Saint-Jouan-des-Guéréts (**02 99 19 19 00**). Prochaines rencontres (après-midi) : les lundis 17 octobre, 7 novembre et 5 décembre. Se munir des photos de l'environnement, extrait du cadastre, photos du bâtiment (+ plans si possible), extrait du PLU de la zone concernée. Contact : [cau35@ille-et-vilaine.fr](mailto:cau35@ille-et-vilaine.fr).

## CONSULTATIONS JURIDIQUES

L'ordre des Avocats au Barreau de St-Malo-Dinan organise des consultations juridiques individuelles et gratuites pour les Péreëns. **Prochaines consultations, les mardis 11 octobre ; 8 novembre et 13 décembre de 8h30 à 11h à la mairie.** Prendre rendez-vous auprès des services d'accueil de la mairie au **02 99 58 81 06**.

## AIDE à L'EMBAUCHE...

**ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ.** Lors d'une candidature à un emploi, la rédaction du CV et de la lettre de motivation peut faire toute la différence auprès de l'entreprise concernée. L'entretien d'embauche est une épreuve qui peut être abordée sans crainte si l'on en connaît les codes. Mr LIEBERT vous propose d'appréhender ces aspects lors de consultations gratuites. Elles ont lieu tous les 1<sup>ers</sup> mardis de chaque mois de 8h30 à 11h. Prendre rendez-vous auprès des services à l'accueil de la Mairie **02 99 58 81 06**.



## PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

**Jean-François RICHEUX** - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.

**Thierry NUSS** - 1<sup>er</sup> adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.

**Élisabeth LE PAPE** - 2<sup>e</sup> adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.

**Bernard LEPAIGNEUL** - 3<sup>e</sup> adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.

**Chantal BESLY** - 4<sup>e</sup> adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

## Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. **02 99 58 81 06** [contact@ville-saint-pere.fr](mailto:contact@ville-saint-pere.fr) [www.ville-saint-pere.fr](http://www.ville-saint-pere.fr)

Directeur de la publication : **Jean-François Richeux** - Chef d'édition : **Chantal Besly** - Responsable de rédaction : **Adeline Bourdais** - Conception et réalisation : **Christèle Hervé**  
Comité de Rédaction : **Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Videment - Thierry Nuss**.